

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 11/03/2016
--

Enseignants présents : Mmes ASTEGIANO, BOUZOU, CHÂTEL, COLASSE, FLAHAUT, LECOUFLE, LEFEBVRE, LEROY, ROUSSEL et RUETTE
MM COLASSE, LIARD et RILOS

Représentants des parents : Mmes AUGNET C., AUGNET H., ABOU ZAKHAM, DALLEAU, GASTON, GANNE et SOFINETI

Parents excusés : Mmes CLÉTIENNE, KOEPCHEN et OTHON
MM BOISRAMÉ et MARAIS

Représentants de la commune : M. ROBERT, adjoint au maire chargé des écoles
Excusé : M. BLAIN, responsable du service « enfance et jeunesse »

Représentants de l'Éducation Nationale : Mme LOUIS (I.E.N.) excusée
M. LECOUFLE (D.D.E.N.)

ORDRE DU JOUR : : 1- Point sur les actions engagées depuis le début de l'année et celles à venir.
2- Point sur l'organisation du temps scolaire et périscolaire
3- Point sur les travaux programmés et l'entretien des bâtiments
4- Point sur les comptes de la coopérative et la mise en place de la fête des écoles.

- 1- Concernant les actions engagées, M. COLASSE a rappelé que toutes les classes, de la grande section de maternelle au CM2, bénéficient comme les années passées d'activités aquatiques à la piscine de Trouville, activités à l'issue desquelles sont conduites des évaluations sur le « savoir nager ». Il a été rappelé que, comme l'an passé, 2 projets « équitation » concernant les classes de CP et CP/CE1 sont en cours d'élaboration, dans le cadre du projet d'école. Ces projets permettront aux élèves de ces classes de bénéficier de 12 heures d'initiation, celles-ci se déroulant au PIC (Pôle International du Cheval) de Saint-Arnoult, au cours du mois de mai. D'autre part, l'ensemble des élèves de CM2 iront s'initier début juin à la pratique du catamaran dans le cadre d'un projet s'étalant sur quatre demi-journées au centre nautique de Trouville-Hennequeville. Enfin, tous les élèves de CM1 bénéficieront d'une initiation de 12 heures au char à voile en mai et juin, également au centre nautique de Trouville-Hennequeville. Ce dernier projet sera conduit sur quatre jours avec une activité complémentaire autour du vent, qui aboutira à la construction de cerfs-volants. Quant aux élèves de CE2, ils se rendront, fin mai, au Jardin Nature des Marettes, à Amblie, pour apprendre à mieux connaître l'environnement dans le cadre d'ateliers de sensibilisation. Pour les classes de maternelle, des sorties scolaires seront programmées en mai et juin (visite au parc zoologique du CERZA à Hermival-les-Vaux pour les classes de TPS/PS et PS/GS ; sortie à la ferme pédagogique du Houvre à Pierrefitte-en-Auge pour la classe de MS ; sortie de sensibilisation, sur le thème de la mer, à l'art et à sa pratique au musée Malraux du Havre pour la classe de MS/GS).

M. COLASSE a annoncé qu'une animation dans le cadre des Médiévales de Touques avait été proposée par le service des animations de la commune à l'ensemble des classes de cycle 3, sur le thème de l'architecture médiévale.

Concernant la rentrée prochaine, M. COLASSE a expliqué que les effectifs attendus ne seraient probablement pas suffisants pour éviter une fermeture de classe. M. ROBERT a confirmé qu'il y aurait certainement une fermeture.

2- Concernant le PEDT (projet éducatif territorial) qui intègre les activités périscolaire et qui couvrait la période 2013/2016, M. ROBERT a annoncé qu'il était maintenant dans sa phase d'évaluation et que des questionnaires avaient été élaborés à l'intention des enfants, des familles et des enseignants afin de recueillir leurs avis et de préparer la rédaction du prochain projet. Les parents élus souhaitent que l'information à propos de ces questionnaires soit renforcée en direction des familles.

À propos du traditionnel repas de Noël, les parents regrettent que les familles, dont les enfants ne mangent pas à la cantine, n'aient pas été informées qu'il n'y avait pas d'activités périscolaires ce jour-là.

3- M ROBERT a annoncé que la dernière tranche de réfection des sols du bâtiment élémentaire serait engagée pendant les grandes vacances. D'autre part, il a rappelé que l'équipement progressif des classes en tableaux numériques interactifs et d'ordinateurs se poursuivait.

Interpellé sur les problèmes récurrents d'humidité et de manque de chauffage dans certaines classes élémentaires, M. ROBERT a déclaré que la nouvelle entreprise qui gère le chauffage avait été alertée à propos de cette situation et que des solutions devraient être apportées prochainement. Si tel n'était pas le cas, des investigations plus approfondies et des travaux seraient engagés au cours de l'été (vidange de tout le système de chauffage et éventuel drainage aux abords de l'école). Des problèmes de chauffage ont également été signalés dans la salle baptisée « arc-en-ciel » par les élèves qui la fréquentent sur les temps de récréation et sur le temps périscolaire. M. ROBERT s'est engagé à vérifier le contrat de chauffage avec la société HLM qui est propriétaire du bâtiment où se trouve cette salle.

M. COLASSE a déclaré avoir envoyé, ce jour, un courrier à Mme le Maire ainsi qu'une copie de ce courrier à Mme Louis, inspectrice de l'Éducation Nationale, pour signaler l'état de pourrissement très avancé de la base d'une poutre en bois qui soutient un angle du toit dans la partie nord du bâtiment élémentaire. M. COLASSE estime qu'il y a urgence à intervenir. L'installation de barrières de sécurité a été demandée aux services techniques et M. COLASSE a interdit aux personnels d'utiliser la sortie de secours qui s'ouvre sur cette zone. Le responsable des services techniques a assuré M. COLASSE que tout serait mis en œuvre rapidement pour apporter une solution. Enfin, M. COLASSE a signalé qu'une infiltration d'eau avait été constatée dans la classe élémentaire 8. Il semblerait que l'écrasement d'une canalisation pour l'évacuation des eaux de pluie soit à l'origine du phénomène. Interpellé à ce sujet, le responsable des services techniques a assuré que le remplacement de cette canalisation serait réalisé pendant les vacances de printemps.

Les représentants des parents ont émis le souhait que soient installés des bancs sur l'espace vert situé devant l'école afin que les femmes enceintes et grands-mères qui viennent chercher leurs enfants ou petits-enfants puissent les attendre aux heures de sortie des classes un peu plus confortablement. M. ROBERT a estimé que c'était une demande recevable et qu'il la ferait remonter.

Enseignants et parents se sont également plaints de l'incivilité de certains adolescents qui viennent « labourer » avec leurs véhicules à moteurs l'espace vert précédemment cité et y laissent régulièrement papiers, canettes et bouteilles, parfois cassées.

Enfin, les parents regrettent que l'agent qui assure la traversée de la rue au niveau du passage pour piétons, près de l'église Saint-Thomas, ne soit pas remplacé en cas de maladie ou de stage de formation.

4- La veille du conseil, les comptes de la coopérative ont été vérifiés par M. COLASSE, mandataire, et Mme DALLEAU, membre de l'association de parents d'élèves et trésorière. A cette date, la coopérative présente un solde positif qui s'élève à 15 243,88 €. Prochainement, cette somme se verra largement amputée du fait du règlement des dépenses liées aux différents projets présentés en début de réunion ; ce qui correspond à un montant d'environ 9 à 10 000 €. M. COLASSE tient ainsi à attirer l'attention sur le fait que la mobilisation des parents pour l'organisation de la fête de l'école, moment convivial qui assure une grande part des recettes de la coopérative, était importante si l'on veut élaborer de nouveaux projets pour l'an prochain. Cette année, cette fête se tiendra le dimanche 5 juin.

Initialement prévu le 24 juin, le prochain conseil est avancé au jeudi 23 juin, à la demande de M. ROBERT.

Le Directeur de l'école



Philippe COLASSE